Langue originale: français CoP16 Prop. 67

# CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Seizième session de la Conférence des Parties Bangkok (Thaïlande), 3 – 14 mars 2013

#### EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

# A. Proposition

Inscrire l'espèce Uncarina grandidieri à l'Annexe II de la CITES :

\* conformément à l'Article II, paragraphe 2 a), de la Convention, et à la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP13), annexe 2 a, paragraphe A.

# B. Auteur de la proposition

Madagascar\*.

C. Justificatif

# 1. Taxonomie

1.1 Classe: Dicotyledones

1.2 Ordre: Lamiales

1.3 Famille: Pedaliaceae

1.4 Genre et auteur: *Uncarina grandidieri,* H. Humbert (1971)

1.5 Synonymes: -

1.6 Noms communs: Malagasy: Anakoraky, Atsipirekity, Betsila, Fandrimaboavovo, Farahaitso,

Farahetsy kely, Farehetse, Farehitra, Farehitravoloindravina, Farehitsy, Faretra, Mamolo, Mamololo, Ravitay, Riketa,

Salavaratse, Selaniomby, Voamanagala, Voamangala

1.7 Numéros de code:

# 2. Vue d'ensemble

Pedaliaceae est une famille réduite, tropicale, sub-tropicale, souvent présente dans les zones de climat aride, regroupant 18 genres et environ 95 espèces. Un seul genre est présent à Madagascar : le genre *Uncarina. Uncarina* est un genre endémique regroupant 9 espèces se rencontrant toutes dans les complexes de végétation sèche du nord, nord ouest, sud ouest et sud de Madagascar. On peut le reconnaitre à ses fleurs à la grande corolle tubulaire et à ses fruits hérissés d'épines à crochets : *Uncus=crochet* qui aident à assurer la dispersion par les animaux piégés.

<sup>\*</sup> Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

Cette espèce est collectée à l'état sauvage et se raréfie. Cependant, elle n'est pas encore protégée par la convention CITES.

Le présent document suggère que l'espèce *Uncarina grandidieri* remplit les critères d'inscription à l'Annexe II de la CITES conformément à l'Article II, paragraphe 2(a) de la Convention et à la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP13), annexe 2 a, paragraphe A. Pour éviter la réduction de la population sauvage de l'espèce par le prélèvement des spécimens dans la nature, une réglementation du commerce de l'espèce est nécessaire; de même, pour éviter les menaces sur la survie de l'espèce en cas de poursuite de prélèvement ou d'autres influences.

#### 3. Caractéristiques de l'espèce

# 3.1 Répartition de l'espèce

*Uncarina grandidieri* est à distribution réduite à Madagascar, ne se rencontre qu'au sud; depuis Tongobory jusquà Toliara, entre Ambovombe et Ifotaka jusqu'à Amboasary Sud et Fort-Dauphin, Betioky, dans les Aires Protégées de Bezà Mahafaly (Réserve Spéciale) et Andohahela (Réserve Nationale Intégrale).

La distribution d'Uncarina grandidieri est donnée en Annexe 1.

#### 3.2 Habitat

*Uncarina grandidieri* se rencontre dans la forêt dense sèche et dans le fourré xérophile du sud-ouest et du sud sur plateau calcaire, sur sols littoraux, sur sols ferrugineux tropicaux (sables roux) et sur sols calcaires gréseux entre 0 et 800m d'altitude.

# 3.3 Caractéristiques biologiques

La phénologie des espèces d'*Uncarina* est étroitement liée au cycle pluviométrique. Elles sont caduques, la floraison d'*Uncarina grandidieri* débute avant l'apparition des feuilles souvent en début de la saison humide (août-février). La fructification aura lieu entre novembre et avril.

Les couleurs vives et la forme des fleurs en entonnoir laissent penser à une pollinisation notamment par des guêpes, abeilles et des papillons.

Les fruits d'*Uncarina* sont en forme de harpons multiples hérissés d'épines à crochets. Les diaspores possèdent alors des dispositifs qui leur permettent de s'accrocher aux toisons des animaux (zébus, lémuriens) pour la dispersion des graines. La dissémination des diaspores est de type exozoochorie.

# 3.4 Caractéristiques morphologiques

Un des plus grands *Uncarina*, cette espèce avec sa couronne de branches assez dense peut atteindre 5m de hauteur. Les feuilles sont lobées, couvertes de poils glandulaires et identiques à la base au sommet. Les fleurs sont de couleur jaune d'or ayant souvent une gorge rouge foncé. Les fruits sont ovoïdes aux épines ligneuses et acérées sont pourvus d'un bec prononcé.

# 3.5 Rôle de l'espèce dans son écosystème

Cette espèce tient un rôle important dans la vie quotidienne de la population locale. C'est une plante traditionnellement médicinale.

## 4. Etat et tendances

## 4.1 Tendances de l'habitat

Uncarina grandidieri se rencontre dans 2 grands types d'habitat : le fourré et la forêt sèche.

Le fourré sec épineux du sud et sud-ouest couvre environ une superficie de 18 355km² dont 4,5% dans des Aires Protégées. Ce type de forêt a été réduit de 29,7% depuis les années 1970 (Moat et Smith, 2007).

La forêt sèche de l'ouest couvre une superficie de 31970km² dont 17,1% dans des AP. Ce type de forêt a été fortement réduit, de 39,7% depuis les années 1970 (Moat & Smith, 2007).

Ce sont des formations fragiles et facilement dégradées. La dégradation conduit à zones dégradées ouvertes.

## 4.2 Taille de la population

Les observations sur le terrain (en décembre 2009) dans la région sud-ouest (dans la Réserve Spéciale de Bezà-Mahafaly) ont permis d'obtenir des informations sur l'abondance d'*Uncarina grandidieri* (Tableau 1).

Tableau 1 : Densité et abondance de la population d'Uncarina grandidieri dans la Réserve Spéciale de Bezà-Mahafaly

Paramètres	RS Bezà-Mahafaly				
Surface totale des parcelles d'étude (ha)	0,4				
Nombre d'individus matures dans 0,1ha	21				
Densité spécifique moyenne (ind/ha)	210				
Surface estimée (ha) occupée par l'espèce	2				
Abondance totale estimée	420				

# 4.3 Structure de la population

Les individus atteignant la taille exportable se font de plus en plus rares. L'étude de la régénération d'*Uncarina grandidieri* a montré une difficulté de régénération avec un taux de régénération 52,2% (Rakotondrabe, 2011).

# 4.4 Tendances de la population

Dans les zones de collecte, les individus commercialement exploitables sont devenus de plus en plus rare. Outre la collecte massive pour l'exportation, la destruction de l'habitat par les facteurs anthropiques divers entraine le déclin progressif du nombre de la population existant (Prédiction du futur déclin 76,7%).

# 4.5 Tendances géographiques

La zone d'occupation d'*U.grandidieri* est inférieure à 500km² (297km²) et la zone d'occurrence de 342 260 km². La zone occupée réellement par l'espèce ne cesse de diminuer à cause des diverses menaces et pressions qui pèsent sur elles.

#### 5. Menaces

La dégradation de la végétation, habitat de cette espèce, par la pratique de la culture sur brûlis « Hatsake » constitue une menace de cette espèce.

L'extension croissante de la culture itinérante de maïs et les feux liés aux pâturages d'animaux (principalement le bétail et les chèvres) constituent également des menaces très sérieuses qui pèsent sur les habitats de la région.

Les feuilles des uncarinas sont utilisées comme savon par les populations locales. Elles sont également utilisées dans la préparation de shampooing par les manufactures de phytomédicaments. Le prélèvement abusif de feuilles pendant toute l'année pourrait affecter la capacité reproductive de l'espèce.

En outre, la collecte abusive à l'état sauvage des spécimens d'*Uncarina grandidieri* pour l'exportation constitue une réelle menace et porte préjudice à la survie de l'espèce.

# 6. Utilisation et commerce

#### 6.1 Utilisation au plan national

Toutes les espèces d'*Uncarina* sont des plantes ornementales très recherchées sur le marché international.

*Uncarina* est communément connu par son utilisation en tant que plante cosmétique. Les feuilles, les tiges feuillées sont largement utilisées pour des soins capillaires (repousse des cheveux, traitement de la séborrhée et des pellicules) (Rakotondrabe, 2011; Lucile & Maxime, 2007)

Elles ont aussi des vertus thérapeutiques, les racines, les feuilles et les tiges entrent dans la pharmacopée traditionnelle (Schatz, 2001).

Les populations locales les cultivent en même temps comme clôture d'habitation et de plante ornementale (Rakotondrabe, 2011).

#### 6.2 Commerce licite

*Uncarina grandidieri* figure parmi les espèces objets de commerce international sous forme de plantules et de graines. Le nombre maximum de plantules vendues a été enregistré en 2004 (2097 plantules) (Tableau 2).

Tableau 2 : Evolution du nombre de plantules d'Uncarina grandidieri exportées par an

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de plantules exportées	321	3	8	900	2097	1314	0

Source: Organe de Gestion (DGEF) et Secrétariat Permanent-CITES Madagascar, 2009

#### 6.3 Parties et produits commercialisés

Uncarina grandidieri est exportée sous forme de plante vivante et de graine.

#### 6.4 Commerce illicite

Aucun commerce illicite d'*Uncarina grandidieri* n'a été enregistré, jusqu'à maintenant. L'espèce est rarement commercialisée sur le marché local.

# 6.5 Effets réels ou potentiels du commerce

Le nombre d'individus semenciers et de jeunes plants se fait de plus en plus rare alors que l'espèce a déjà une difficulté à se régénérer. En 2011, le statut de conservation selon les critères d'évaluation de l'IUCN de cette espèce a été estimé en danger EN B2ab (i, ii, iii). En outre, la récolte et l'exportation ne sont pas soumises à aucune réglementation, les collecteurs ont tendance à collecter un grand nombre de plantule de cette espèce. On peut en conclure que le commerce international pourrait entraîner l'absence de régénération naturelle et le déclin (Prédiction du futur déclin : 63,6%) voire la disparition des populations dans certaines zones de collecte, ce qui constituerait à long terme une menace sérieuse pour l'espèce.

## 7. Instruments juridiques

## 7.1 Au plan national

L'espèce n'étant pas encore inscrite dans les annexes CITES, alors son exploitation n'est pas soumise aux règles de la convention. La collecte et l'exportation sont réglementées uniquement par des procédures d'autorisation au niveau national.

Le groupe des Spécialistes de Plantes de Madagascar a classée cette espèce en Danger selon les critères d'évaluation de menace de l'UICN.

# 7.2 Au plan international

L'intégration des espèces dans l'annexe II de la CITES permettra d'assurer que toute exportation soit accompagnée d'un permis CITES qui atteste que les spécimens ont été collectés conformément aux lois en vigueur et par des méthodes non préjudiciables à la survie des espèces.

En outre, les spécimens d'espèces de l'annexe II bénéficieront des études du commerce important permettant le suivi et la mise à jour concernant leurs données biologique et écologique.

#### Gestion de l'espèce

#### 8.1 Mesures de gestion

Le nombre de spécimens autorisé à l'exportation est fonction de l'état de stock de l'espèce dans un centre horticole. Une seule demande de collecte par espèce par opérateur est donnée pour leur servir de géniteurs. Les opérateurs doivent faire de la multiplication ex situ. Les permis et les autorisations d'exportation sont délivrés uniquement pour les espèces reproduites artificiellement.

# 8.2 Surveillance continue de la population

Parmi les 14 espèces endémiques de Madagascar, seule 5 espèces d'*Uncarina* ont été étudiées et possèdent de statuts de conservation selon IUCN (Randriambololomamonjy, 2006; Rakotondrabe, 2011).

Aucune mise à jour des données sur les populations inventoriées n'a été effectué jusqu'à ce jour.

#### 8.3 Mesures de contrôle

# 8.3.1 Au plan international

L'espèce n'est pas encore inscrite dans les annexes de la CITES.

L'inscription de l'espèce dans l'Annexe II permet d'assurer que toute exportation soit accompagnée d'un permis CITES qui atteste que les spécimens ont été collectés conformément aux lois en vigueur et par des méthodes non préjudiciables à la survie des espèces.

# 8.3.2 Au plan interne

Certaines populations de cette espèce se rencontrent dans le Parc National d'Andohaela, la Réserve Spéciale de Bezà-Mahafaly.

#### 8.4 Elevage en captivité et reproduction artificielle

La multiplication par bouture est très réussie pour les espèces d'*Uncarina* mais par graine est aussi possible.

#### 8.5 Conservation de l'habitat

Quelques populations d'*Uncarina grandidieri* se trouvent dans le Parc National d'Andohahela et la Réserve Spéciale de Bezà-Mahafaly. La politique de l'Etat de multiplier la surface des aires protégées en délimitant de nouvelles aires protégées telles que Amoron'i Mania, Ekodida, pourrait contribuer à la conservation de l'espèce ainsi que son habitat naturel.

# 8.6 Mesures de sauvegarde

Pour assurer la pérennisation de l'espèce, la délivrance de permis et d'autorisation d'exportation doit être strictement limitée aux spécimens reproduits artificiellement.

L'espèce devra être dans la liste des espèces dont il faut se préoccuper en urgence et dont la multiplication ex-situ s'avère nécessaire. Une réintroduction de l'espèce dans les anciennes zones de collecte doit être envisagée.

# 9. <u>Information sur les espèces semblables</u>

-

#### 10. Consultations

Les autres pays ne sont pas consultés car il s'agit d'une espèce endémique de Madagascar.

# 11. Remarques supplémentaires

Cette espèce a déjà fait l'objet d'une présentation succincte au PC à 2011. Les données biologique et écologique obtenues ont été mises à jour et ont été rassemblées pour la préparation de cette proposition dans l'Annexe II.

# 12. Références

Groupe des Spécialistes des plantes de Madagascar (GSPM). 2010. Guide des plantes menacées de Madagascar. Antananarivo, 146p.

Humbert, H. 1971. Flore de Madagascar et des Comores (Plantes vasculaires). 179<sup>ème</sup> famille : Pedaliaceae. 46p.

Lucile, A. & Maxime, A. 2007. Faune et flore de Madagascar. Karthala-Tsipika. 170p.

Mabberley. D. J. 2000. The plant book. A portable dictionary of the vascular plants. Second EDITION.858 p.

Perrier De La Bathie, H. 1952. 114ème Famille- ANACARDIACEAE. In Flore de

Madagascar et des Comores. HUMBERT H. Typographie Firmin-Didot et Cie. Paris.

Petignat, A. & Cooke, B. 2009. Guide des plantes succulentes du Sud-Ouest de Madagascar.120p.

Rakotondrabe, I. 2011. Caractérisation écologique, étude ethnobotanique et statuts de conservation de quelques espèces du genre *Uncarina* (Pédaliaceae), endémique de Madagascar. Mémoire de DEA. Université d'Antananarivo. 93p.

Rakouth, B., Ravaomanalina, H., Rakotonavalona, A., 2006. Etude biogéographique et bioécologique de quelques espèces menacées dans le Sud de Madagascar dans le cadre de la CITES pour l'année 2005. Rapport final. Conservation International Madagascar.

Randriambololomamonjy, O. C. 2006. Caractérisation des formations végétales et études écologiques de quelques espèces menacées de la Montagne des Français (Antsiranana II). Mémoire de DEA. Université d'Antananarivo. 117p.

Schatz. G. 2001. Flore générique des arbres de Madagascar traduit par Lucienne Wilmé. Royal Botanical Gardens, Kew& Missouri Botanical Gardens. 503p.

UICN, 2001. Catégories de l'UICN pour les Listes Rouges UICN. Gland Suisse. 53p.

#### Webographie

http://www.efloras.org www.tropicos.org

# 13. Liste des annexes

Annexe 1: Illustrations et répartition géographique d'Uncarina grandidieri

Annexe 2: Données préliminaires coordonnées au Jardin royal botanique de Kew sur le commerce en ligne de plantes succulentes de Madagascar. Une étude a été menée sur le commerce en ligne de plantes succulentes de Madagascar. Les espèces concernées sont des espèces inscrites ou pas encore inscrites aux annexes de la CITES.

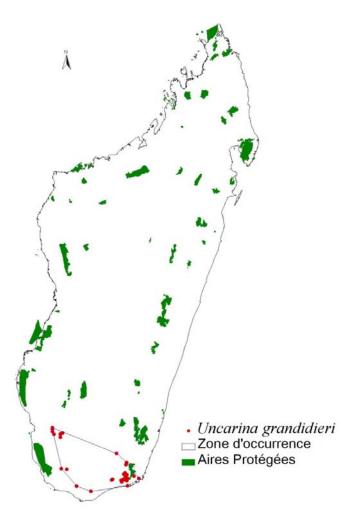
# Illustrations et répartition géographique d'Uncarina grandidieri



Rameau florifère et fructifère d'*Uncarina* grandidieri (Petignat & Cooke, 2009)



Feuilles d'*Uncarina grandidieri* (Ravaomanalina, 2011)



# Données préliminaires coordonnées au Jardin royal botanique de Kew sur le commerce en ligne de plantes succulentes de Madagascar

Une étude a été menée sur le commerce en ligne de plantes succulentes de Madagascar. Les espèces concernées sont des espèces inscrites ou pas encore inscrites aux annexes de la CITES.

	L	ocalis	ation du	ı site Intern	et	Type de spécimen en vente				Source des spécimens en vente			Fourchette de prix en USD			
Espèce	USA	UE	Autre	Inconnu	Total	Adulte Plantule Graines Inconnu		Sauvage	Cultivé	Inconnu	Par plant		Par graine			
													Min.	Max.	Min.	Max.
Operculicarya decaryi	11	4	2	1	18	9	1	5	3		1	17	14.95	400.00	0.39	0.86
Senna meridionalis	3		1		4	3		1		1		3	20.35	150.00	0.51	
Adenia firingalavensis	1	1	1		3	2		1		1		2	75.00	236.72	1.41	
Adenia subsessifolia	1	1			2	2						2	8.00	15.65		
Cyphostemma laza	3	2	1		6	3	1	1	1			6	28.00	65.00	1.18	
Uncarina stellulifera	3	1			4	1		3			1	3	70		0,66	2,52
Uncarina grandidieri	10				10	7	3						30	<del>500</del>		